



## Vous souhaitez devenir accueillant(e) salarié(e) à votre domicile :

Vous aimez travailler en contact avec de jeunes enfants et vous appréciez participer au développement, bien-être de chaque enfant ? Vous disposez d'un diplôme requis par l'ONE ? (Puéricultrice, éducatrice A1 ou A2, aspirante en nursing, auxiliaire de l'enfance, accueillante d'enfants + CESS). **Alors ce job est fait pour vous !** Notre service vous offre la possibilité de vous encadrer et vous bénéficiez de formations continues.

### Nous vous offrons :

- Un contrat de travail employé (CP 332)
- Des congés payés : 29 jours/an + fériés à récupérer
- Horaire: 5jrs/semaine- 10h/jour
- Salaire mensuel : Barème puéricultrice + 10% frais de fonctionnement (Chauffage, électricité, alimentation) non imposable fiscalement.
- Assurance en responsabilité civile

### Le service :

- Adresse la facture aux parents
- Se charge de vos documents sociaux
- Vous assure un encadrement au quotidien

### Les conditions :

- Disposer d'une infrastructure respectant les normes ONE
- Être âgé de plus de 18 ans.
- Avoir un diplôme requis. (Liste ci-dessus)

**Nous recherchons des futur(e)s accueillant(e)s pouvant exercer la fonction à leur domicile sur votre commune.**

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact par téléphone tous les matins de 9h à : 083/21.35.92. Les personnes de contact sont Mmes Massart et Hancq.

